

UPR MONITOR

International Service for Human Rights



Human Rights Monitor Series

EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL, 2^{EME} SESSION FRANCE (FINAL) EXAMINÉ LE 14 MAY 2008, MATIN

| | |
|---|----|
| Survol..... | 1 |
| Information générale sur la France..... | 3 |
| Informations communiquées au Groupe de travail | 4 |
| Rapport national | 4 |
| Compilation des documents officiels de l'ONU..... | 4 |
| Résumé des contributions d'autres parties prenantes...5 | |
| Dialogue interactif | 6 |
| Présentation de l'Etat sous examen..... | 6 |
| Table du dialogue interactif | 8 |
| Adoption du rapport [19 mai 2008/15h] | 43 |

Survol

Le rapport national fut présenté par M François Zimeray, Ambassadeur chargé des droits de l'Homme et chef de la délégation française. La présentation a duré 20 minutes. Quarante Etats ont pris la parole lors du dialogue interactif de l'Examen périodique universel (EPU) et la France a choisi de répondre aux questions à trois reprises, soit après les 12^{ème}, 26^{ème} et 40^{ème} interventions.

De nombreux Etats ont reconnu la forte influence française sur le développement des droits de l'homme en général, la participation active de la France à la création des institutions du Conseil des droits de l'homme (le Conseil), et sa contribution à l'élaboration de la *Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées* (CED). Les efforts sur les plans législatif et institutionnel que la France a déjà fourni ainsi que le contenu de son rapport et de sa présentation ont également été appréciés. Cependant, elle a été priée d'intensifier ses efforts ou d'adopter de nouvelles mesures à l'égard de nombreuses questions spécifiques. Les principaux points soulevés sont les suivants:

- les mauvaises conditions dues à la surpopulation carcérale ; des garanties insatisfaisantes à l'égard des personnes privées de liberté ;¹ l'utilisation du pistolet électrique dans les centres de détention, et la situation dans le Centre de rétention de Mayotte ;²
- l'intensification de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie ainsi que d'autres formes d'intolérance et de discrimination ;³
- la non-ratification de la *Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille* (CMW),⁴ la politique française sur l'immigration,⁵ et son rôle dans l'élaboration d'un pacte européen relatif à l'immigration ;⁶
- la représentation politique et le respect des droits sociaux, économiques et culturels des personnes issues de l'immigration,⁷ les femmes immigrées en particulier ;⁸
- l'application de la loi sur le port des signes religieux distinctifs et le respect de la liberté de religion ou de conviction ;⁹
- des éclaircissements sur la conception française de la notion de minorités,¹⁰ et une recommandation de procéder à un comptage ethnique ;¹¹
- l'exercice d'efforts soutenus en faveur des banlieues défavorisées ;¹²
- la garantie de non-refoulement aux demandeurs d'asile ;¹³ la pertinence de la liste des 'pays sûrs' ;¹⁴ et le respect des droits des réfugiés, notamment leur vie de famille ;¹⁵
- des mesures prises pour mettre fin à l'impunité des forces de l'ordre et pour protéger les victimes ;¹⁶
- le respect des droits de l'homme dans la lutte contre le terrorisme ;¹⁷
- la continuation des efforts en faveur de l'égalité des sexes dans toutes les sphères ;¹⁸
- la protection des femmes contre toutes formes de violence, en particulier la violence familiale ;¹⁹
- la protection des personnes handicapées ;²⁰
- la lutte contre la traite des femmes et des enfants ;²¹
- le fonctionnement, l'accessibilité et la coordination de diverses institutions administratives indépendantes pour la protection des droits de l'homme ;²²
- la participation de la société civile dans le processus de préparation pour l'EPR ;²³

¹ Azerbaïdjan ; Danemark ; Indonésie ; Iran ; Pays-Bas ; Royaume-Uni ; Suisse ; Suède.

² Côte d'Ivoire.

³ Azerbaïdjan ; Chine ; Haïti ; Japon ; Madagascar ; Mauritanie.

⁴ Albanie ; Cuba ; Egypte ; Sénégal.

⁵ Bangladesh ; Tchad.

⁶ Albanie ; Maroc ; Mexique.

⁷ Afrique du Sud ; Danemark ; Japon ; Maroc.

⁸ Afrique du Sud ; Iran ; Philippines ; Suisse.

⁹ Bangladesh ; Brésil ; Canada ; Egypte ; Inde ; Iran ; Etats-Unis.

¹⁰ Allemagne ; Autriche ; Inde ; Pays-Bas ; Russie.

¹¹ Royaume-Uni.

¹² Djibouti ; Royaume-Uni.

¹³ Chili ; Indonésie ; Pays-Bas ; République Tchèque.

¹⁴ République Tchèque.

¹⁵ République Tchèque.

¹⁶ Allemagne ; Iran.

¹⁷ Iran ; Mexique ; Qatar.

¹⁸ Azerbaïdjan ; Chine ; Chili ; Slovaquie.

¹⁹ Australie ; Iran ; Suisse.

²⁰ Chine.

²¹ Bangladesh ; Iran ; Japon

²² Cameroun ; Colombie ; Guatemala ; Royaume-Uni.

²³ Royaume-Uni.

- l'inclusion de plus d'informations sur la situation des droits de l'homme dans les territoires d'outre-mer dans les rapports soumis aux organes conventionnels ;²⁴
- la ratification des instruments internationaux auxquels la France n'est pas encore partie et le retrait des réserves ;²⁵
- un meilleur suivi des observations finales des comités conventionnels²⁶ et le respect des mesures provisoires ordonnées par le Comité contre la torture (CAT) ;²⁷
- la continuation des efforts visant à aider les pays en voie de développement de respecter les droits de l'homme par le biais de la coopération internationale et l'aide au développement ;²⁸
- l'affaire de l'Arche de Zoé.²⁹

La plupart des intervenants ont formulé leurs questions et recommandations en faisant référence aux documents mis à leur disposition pour l'examen périodique universel de la France, à savoir le rapport national ainsi que les deux compilations du Haut-Commissariat aux droits de l'homme (OHCHR) des documents élaborés par les mécanismes onusiens et des textes communiqués par d'autres parties prenantes.

A la fin de l'examen, la France a assuré le Groupe de travail que les recommandations issues de l'EPU seront étudiées avec attention et que les réponses et d'éventuels commentaires de la France seront transmises au Conseil lors de sa 8^{ème} session en juin 2008. Elle a également réitérée l'intention de la France de tirer le plus grand profit de cet examen dans un souci de renforcer la promotion et la protection des droits de l'homme en France.

Information générale sur la France

Adhésion au Conseil des droits de l'homme

La France est un membre du Conseil des droits de l'homme (premier mandat, 2006 – 2008).

Membres de la troïka

Zambie, Italie, Malaisie.³⁰

Consultation nationale

La procédure suivie pour l'élaboration du rapport de la France en préparation de l'EPU s'est déroulée en deux étapes. La première phase concernait l'élaboration d'un cadre indicatif par le ministère des Affaires étrangères fondé sur les informations et recommandations des mécanismes internationaux de surveillance des droits de l'Homme et des avis de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH). Des consultations avec divers ministères, agences, et institutions indépendantes responsables de la surveillance du respect des droits de l'homme, ainsi que des réunions avec les principales associations et organisations de la société civile, syndicats, et représentants des mouvements religieux ont également eu lieu dans cette phase. Lors de la deuxième phase, le rapport était consolidé par le ministère des Affaires étrangères en liaison avec les ministères compétents et en consultation formelle avec la CNCDH. La version finale du rapport était ensuite validée par les services du Premier Ministre.

²⁴ Russie.

²⁵ Argentine ; Brésil ; Egypte ; Russie ; Sénégal.

²⁶ Russie.

²⁷ République Tchèque.

²⁸ Sénégal.

²⁹ Tchad.

³⁰ Groupes régionaux sélectionnés: Afrique, Asie, Europe occidentale et autres États. Aucune objection n'a été faite par la France ni les membres de la troïka à la sélection. Pour un résumé complet de la sélection de la troïka, voir www.ishr.ch/hrm/council/councilalert/council_update_7session.pdf.

Informations communiquées au Groupe de travail

Rapport national³¹

Le rapport de la France se divise en quatre parties. La première partie retrace le processus de la préparation du rapport national. La deuxième partie décrit les cadres constitutionnel, législatif et institutionnel relatifs aux droits de l'homme. La position française à l'égard des minorités y est aussi détaillée. Cette dernière consiste à garantir des droits individuels des personnes appartenant à des minorités sans pour autant accorder aux minorités une reconnaissance juridique ni des droits collectifs. Enfin, cette partie comprend aussi une analyse des réalisations, de bonnes pratiques, des contraintes et des défis rencontrés en ce qui concerne les thèmes suivants: la liberté de religion ou de conviction, la lutte contre la discrimination et l'intolérance, la liberté de d'expression, les droits des femmes, les droits de l'enfant, la bonne administration de la justice, les conditions de détention et la lutte contre la torture, le respect des droits de l'homme dans la lutte contre le terrorisme, les droits des demandeurs d'asile et des réfugiés, et la lutte contre les exclusions. La troisième partie porte sur la politique internationale de la France en faveur des droits de l'homme, qui se focalise sur la promotion du respect du droit humanitaire et de la justice pénale internationale, ainsi que l'intégration de la perspective de genre dans la coopération internationale et l'aide au développement. Enfin, la dernière partie énumère des engagements complémentaires pris par la France.

Compilation des documents officiels de l'ONU³²

La France fut encouragée à ratifier les traités universels des droits de l'homme³³ et les instruments européens relatifs aux minorités³⁴ auxquels elle n'est pas partie, et à retirer ses réserves et déclarations interprétatives.³⁵ Le manque de cohérence dans la mise en œuvre du principe constitutionnel de l'applicabilité directe des traités internationaux fut relevé.³⁶ Les développements institutionnels et législatifs relatifs aux droits de l'homme ont été salués,³⁷ de même que l'adoption de politiques sexospécifiques.³⁸ Cependant, la compilation s'est

³¹ A/HRC/WG.6/2/FRA/1, 14 avril 2008, voir www.ohchr.org/EN/HRBodies/EPU%5CPAGES%5CFRSession2.aspx.

³² A/HRC/WG.6/2/FRA/2, 10 avril 2008, voir www.ohchr.org/EN/HRBodies/EPU%5CPAGES%5CFRSession2.aspx.

³³ Instruments universels des droits de l'homme auxquels la France est partie: *Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale* (ICERD); *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels* (ICESCR); *Pacte international relatif aux droits civils et politiques* (ICCPR); *ICCPR – premier Protocole facultatif* (OP1-ICCPR); *ICCPR - deuxième Protocole facultatif* (OP2-ICCPR); *Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes* (CEDAW); *CEDAW – Protocole facultatif* (OP-CEDAW); *Convention contre la torture* (CAT); *Convention relative aux droits de l'enfant* (CRC); *CRC – Protocole facultatif concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés* (CRC-OP-AC); et *CRC – Protocole facultatif concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants* (CRC-OP-SC). Instruments universels auxquels la France n'est pas partie: *CAT – Protocole facultatif* (OP-CAT) (signature seulement, 2005); *Convention relative aux droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille* (CMW); *Convention relative aux droits des personnes handicapées* (CDP) (signature seulement, 2007); *CDP – Protocole facultatif* (OP-CDP); et, *Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées* (CED) (signature seulement, 2007).

³⁴ Comité des droits économiques, sociaux et culturels (CESCR); Experte indépendante sur les questions relatives aux minorités. Les instruments européens en question sont la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales du Conseil de l'Europe et la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires.

³⁵ Comité des droits de l'homme; Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW); CESCR; Comité des droits de l'enfant (CRC).

³⁶ Comité des droits de l'homme; CESCR; CEDAW.

³⁷ CESCR; Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD); Comité contre la torture (CAT); CRC; CEDAW.

³⁸ CEDAW.

focalisée sur la persistance de diverses formes de discrimination,³⁹ des cas décès, de *refoulement* et de disparitions lors des procédures d'éloignement,⁴⁰ des conditions inadéquates de détention,⁴¹ et la nécessité de mettre fin à la violence conjugale⁴² ainsi qu'à la traite des humains.⁴³ Il lui est demandé d'assurer l'application appropriée de la Loi 2004-22,⁴⁴ la représentation politique des immigrés,⁴⁵ une parité salariale entre hommes et femmes,⁴⁶ et, le respect des droits des personnes handicapées⁴⁷ et des gens de voyage.⁴⁸ En outre, la France a été priée de revoir sa position sur les minorités,⁴⁹ de renforcer la protection des réfugiés et demandeurs d'asile, surtout des mineurs non-accompagnés,⁵⁰ de respecter les droits fondamentaux dans la lutte contre le terrorisme,⁵¹ et d'étendre les garanties fondamentales aux départements et territoires d'outre-mer.⁵² Enfin, il est fait référence aux engagements volontaires de la France,⁵³ ainsi qu'aux recommandations spécifiques des mécanismes conventionnels.⁵⁴

Résumé des contributions d'autres parties prenantes⁵⁵

Ce document résume les informations communiquées par la CNCDH, 17 organisations non-gouvernementales (ONG),⁵⁶ et deux organisations intergouvernementales régionales.⁵⁷ La création d'organes administratifs indépendants⁵⁸ et l'adoption de nouvelles lois pour la protection des droits de l'homme,⁵⁹ l'abolition de la peine de mort, et la modification de l'âge minimum pour le mariage⁶⁰ ont été saluées. Cependant, une ONG a

³⁹ CRC, CERD.

⁴⁰ Rapporteuse spéciale sur les droits des migrants; CAT; Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires.

⁴¹ CAT; CRC; Comité des droits de l'homme.

⁴² CEDAW, Rapporteuse spéciale sur la violence à l'égard des femmes.

⁴³ CEDAW, CRC.

⁴⁴ Rapporteur spécial sur la liberté de religion ou de conviction; CERD; CRC; CEDAW; Experte indépendante sur les questions relatives aux minorités. La loi 2004-288 du 15 mars 2004 sur le port des signes religieux ostensibles dans les établissements publics.

⁴⁵ Experte indépendante sur les questions relatives aux minorités.

⁴⁶ CEDAW.

⁴⁷ CRC.

⁴⁸ Experte indépendante sur les questions relatives aux minorités.

⁴⁹ Experte indépendante sur les questions relatives aux minorités; CDESCR; Comité des droits de l'homme; CRC; CERD.

⁵⁰ CAT; UNHCR; CRC.

⁵¹ Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste; Rapporteur spécial sur la question de la torture; CAT.

⁵² CRC; CERD; CAT; CEDAW; Comité spécial des Nations Unies pour la décolonisation; Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones.

⁵³ Les engagements volontaires de la France en soutien à sa candidature au Conseil des droits de l'homme peuvent être consultés sur www.un.org/ga/60/elect/hrc/france.pdf, New York, 9 mai 2006, pp. 5-6.

⁵⁴ CERD; CAT; Experte indépendante sur les questions relatives aux minorités.

⁵⁵ A/HRC/WG.6/2/FRA/3, [date], voir www.ohchr.org/EN/HRBodies/EPU%5CPAGES%5CFRSession2.aspx.

⁵⁶ Amnesty International; Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers (ANAFE); The Becket Fund for Religious Liberty (BFRL); Centre d'Information et de Conseil des Nouvelles Spiritualités (CICNS); Défense des Enfants International (DEI); European Raelian Movement (ERM); Fédération internationale de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la Torture (ACAT-France); Global initiative to End All Corporal Punishment of Children (GIEACPC); Human Rights Watch; Human Rights Without Frontiers (HRWF); L'interassociative lesbienne, gai, bi et trans (ILGA-Europe); Islamic Human Rights Commission (IHRC); Institute on Religion and Public Policy (IRPP); Ligue des droits de l'homme (LDH) and Fédération Internationale des Droits de l'homme (FIDH); Observatoire international des prisons (OIP); Société pour les peuples menacés (SPM); and, Dr. S. Palmer (Concordia University).

⁵⁷ Conseil de l'Europe (CoE) and Office du Représentant de l'OSCE pour la liberté de la presse et des médias de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE-RFOM).

⁵⁸ CNCDH.

⁵⁹ IRPP.

⁶⁰ CNCDH.

reproché à la France de ne pas tenir de consultations plus vastes dans la préparation de son rapport.⁶¹ Une autre a relevé des retards dans la soumission de rapports aux comités conventionnels et, avec la CNCDH, a noté que les observations des comités ne sont pas toujours prises en compte par le Gouvernement.⁶² La France a aussi été encouragée de renforcer la CNCDH et d'assurer un meilleur suivi des vues émises par cette institution.⁶³ En outre, elle a été prié d'intensifier ses efforts dans la lutte contre la discrimination raciale⁶⁴ et de répondre aux préoccupations exprimées au sujet de l'absence d'une définition légale de la torture et du 'climat d'impunité' pour les actes allégués de torture et d'autres mauvais traitements des forces de l'ordre.⁶⁵ L'utilisation de pistolets à impulsion électrique et d'autres mesures disciplinaires inappropriées,⁶⁶ ainsi que la détérioration générale des conditions dans les centres de détention⁶⁷ ont aussi été dénoncées. Il est aussi fait référence à la loi sur les signes religieux et la loi sur les 'sectes'⁶⁸ qui, selon des observateurs, portent atteinte à certaines libertés fondamentales.⁶⁹ L'attention de la France a également été attiré sur ses mesures anti-terroristes,⁷⁰ son traitement des migrants, réfugiés et demandeurs d'asile,⁷¹ et la situation des peuples autochtones des territoires d'outre-mer.⁷²

Dialogue interactif⁷³

Présentation de l'Etat sous examen

Avant de procéder à la présentation du rapport, le chef de la délégation française M François Zimeray a réaffirmé que la France soutient le mécanisme de l'EPU et s'engage à transmettre des réponses sincères aux questions et recommandations posées afin de renforcer la crédibilité du mécanisme.

La présentation s'est centrée sur une description des cadres constitutionnel, législatif et institutionnel, ainsi que de l'engagement politique de la France en faveur de la protection et promotion des droits de l'homme en France et dans le monde. Elle a précisé les enjeux et a décrit les efforts déjà fournis par la France au respect des thèmes abordés dans le rapport. Elle a aussi essayé de répondre aux questions écrites adressées à la France en avance de la session.⁷⁴ En réponse à la question sur la manière dont la société civile a été impliquée dans le processus de préparation du rapport national, M Zimeray a affirmé que des consultations organisées par le ministère des Affaires étrangères et européennes (MFAEE) ont permis aux acteurs de la société civile d'exprimer leurs opinions sur la situation des droits de l'homme en France ainsi que leurs attentes envers le Gouvernement dans le cadre de l'EPU. Il a rajouté que de nombreuses mesures sont envisagées afin de consolider les relations entre le Gouvernement, la CNCDH et la société civile. M Zimeray a également décrit

⁶¹ DEI.

⁶² ACAT-France.

⁶³ CNCDH, DEI.

⁶⁴ Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe; IHRC; Inter-LGTB.

⁶⁵ Amnesty International.

⁶⁶ ACAT-France; OIP.

⁶⁷ OIP; ACAT-France; Amnesty International; Human Rights Watch.

⁶⁸ Loi About-Picard adoptée en 2001.

⁶⁹ IRPP; BFRL; IHRC; HRWFI.

⁷⁰ Human Rights Watch.

⁷¹ CNCDH; LDH; FIACAT; DEI.

⁷² SPM.

⁷³ La plupart des déclarations faites au Groupe de travail de l'EUP peut être trouvé à

<http://portal.ohchr.org/portal/page/portal/EPU>. Remplissez le formulaire au www.ohchr.org/english/bodies/hrcouncil/form.htm pour obtenir le nom d'utilisateur et mot de passe. Les archives audiovisuelles ('webcast') des réunions du Groupe de travail sont disponibles à l'adresse www.un.org/webcast/unhrc/index.asp.

⁷⁴ Quatre Etats ont soumis des questions à l'avance : Danemark ; Allemagne ; Pays-Bas et Royaume-Uni. Voir,

<http://portal.ohchr.org/portal/page/portal/UPR/2nd%20Session/France>.

les provisions légales et le cadre institutionnel relatifs à la liberté de conscience, à la lutte contre toute forme de discrimination, et au respect du droit à la sécurité et à la dignité de la personne. Il a précisé les mesures prises pour la protection et l'intégration sociale des gens du voyage ainsi que des immigrants. Il a réitéré que les droits individuels des personnes appartenant aux minorités sont pleinement reconnus et garantis par la loi, bien que la conception française de l'égalité des chances ne permette pas la reconnaissance juridique et l'accord des droits collectifs aux minorités. Il a aussi procédé à l'exposé de tous les efforts exercés afin d'améliorer les conditions dans les prisons, en particulier afin de remédier au problème de la surpopulation carcérale. Il a réaffirmé les engagements pris par la France dans le domaine du droit d'asile.

Pour conclure, M Zimeray a détaillé les mesures que la France entend adopter afin d'améliorer la coopération avec les comités conventionnels et d'autres organes onusiens chargés de la protection des droits de l'homme, et d'assurer la mise en œuvre des observations finales et recommandations de ces derniers.

Table du dialogue interactif

| Pays | Commentaires positifs | Commentaires critiques | Questions | Recommandations (incl questions sous forme de recommandations) | Références au rapport national/ Compilation des documents officiels de l'ONU/ Résumé des contributions d'autres parties prenantes | Réponses de l'Etat sous examen |
|--------------|---|------------------------|---|--|---|--|
| Maroc | <p>Remercie la délégation pour une présentation claire, fruit d'une collaboration avec la société civile ;</p> <p>Remercie la France pour sa contribution aux institutions du Conseil, en particulier, à l'EPU ;</p> <p>Remercie la France pour sa part dans l'organisation d'une conférence francophone sur l'EPU à Rabat ;</p> <p>Ajoute que l'histoire de la France est étroitement liée à celle des droits de l'homme ; et que la</p> | | <p>Demande plus d'information relatif au pacte européen sur l'immigration ;</p> <p>Demande si la France dispose de statistiques relatives au problème de logement pour les immigrés en France et aux résultats de divers programmes mis en place par le Gouvernement pour remédier à ces difficultés ;</p> <p>Enfin, demande si la France entend adopter des mesures additionnelles afin de prévenir les actes d'intolérance.</p> | <p>Apprécie la création de la CNCDH et recommande que celle-ci continue son travail.</p> | <p>Note avec intérêt que la France dit dans para 13 du rapport qu'elle entend promouvoir un pacte européen sur l'immigration lors de sa présidence à l'Union Européenne (UE) et demande plus d'information sur ce pacte ;</p> <p>Note également para. 40 du rapport où la France reconnaît que les immigrés continuent à rencontrer des difficultés d'accéder au logement en France et demande si la France dispose de statistiques</p> | <p>La France tente d'expliquer les ambitions françaises relatives au pacte européen pour l'immigration en énumérant les priorités de la France sur ce sujet. Elles incluent :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Améliorer le contrôle des frontières extérieures ; 2. Organiser l'immigration légale ; 3. Organiser, en liaison avec les pays d'origine, l'éloignement des immigrants illégaux ; |

| Pays | Commentaires positifs | Commentaires critiques | Questions | Recommandations (incl questions sous forme de recommandations) | Références au rapport national/ Compilation des documents officiels de l'ONU/ Résumé des contributions d'autres parties prenantes | Réponses de l'Etat sous examen |
|--------------|---|---|--|--|---|---|
| | promotion et la protection des droits de l'homme font partie de la politique extérieure de la France. | | | | concernant ce problème. | <p>4. Bâtir l'Europe de l'asile (approche européenne à l'asile à côté des politiques nationales) ;</p> <p>5. Promouvoir le développement des pays d'origine.</p> |
| Chili | La France est le pays de droits de l'homme et qu'elle a accueilli de nombreux chiliens. | Attire l'attention sur le fait que les femmes demeurent sous-représentées dans la vie politique ; Attire aussi l'attention sur la situation des demandeurs d'asile. | Demande quelles mesures ont été prises ou vont être prises pour assurer une parfaite démocratie paritaire ; Demande aussi quelles mesures sont prises pour assurer le respect du principe de non-refoulement ou pour prévenir que les individus soient expulsés vers les | | | Concernant le droit d'asile , la France est un pays d'accueil qui considère la protection de la persécution comme une valeur constitutionnelle. Elle accueille aujourd'hui en total 130'000 réfugiés. Des réformes ont été mis en œuvre afin de mieux s'aligner sur les normes |

| Pays | Commentaires positifs | Commentaires critiques | Questions | Recommandations (incl questions sous forme de recommandations) | Références au rapport national/ Compilation des documents officiels de l'ONU/ Résumé des contributions d'autres parties prenantes | Réponses de l'Etat sous examen |
|---------------|--|---|--|--|---|---|
| | | | pays où elles sont en risque d'être persécutées. | | | internationales. Toute demande d'asile est examinée individuellement. La décision se base sur l'équilibre entre l'analyse de la situation individuelle et de la situation du pays. Un titre de séjours provisoire en accordé pendant que la demande est en cours. |
| Égypte | Salue la délégation et remercie la France pour sa franchise ; Considère que la France est l'un des pionniers des droits de l'homme et qu'elle peut servir d'exemple pour de nombreux pays. | Invite la France à évaluer les conséquences de la loi 2004-288 sur les signes religieux à l'école, qui selon certains a eu un impact disproportionné sur les musulmans et a | | Encourage la France à revoir la loi 2004-288 pour assurer qu'elle n'ait pas d'effets discriminatoires ; Encourage la France à ratifier la CMW. | | Concernant la ratification des traités internationaux , la France entend ratifier l'OP-CAT, CED et le CDP en 2008. |

| Pays | Commentaires positifs | Commentaires critiques | Questions | Recommandations (incl questions sous forme de recommandations) | Références au rapport national/ Compilation des documents officiels de l'ONU/ Résumé des contributions d'autres parties prenantes | Réponses de l'Etat sous examen |
|--------------------|---|---|--|--|---|--|
| | | <p>provoqué de nombreux incidents ; Invite la France à regarder l'inégalité socio-économique, en particulier les difficultés rencontrées par les immigrants.</p> | | | | |
| Azerbaïdjan | <p>Reconnait les efforts exercés par la France afin d'assurer l'égalité entre hommes et femmes ; Reconnait également les efforts dans la lutte contre la pauvreté.</p> | <p>Malgré les efforts exercés, il reste des problèmes particulièrement en ce qui concerne le racisme et la xénophobie et le traitement des migrants.</p> | <p>Quels étaient les résultats de la lutte contre la pauvreté ? Quelles mesures ont été prises afin de remédier la surpopulation carcérale ? Quelles mesures ont été prises en faveur des populations autochtones dans les territoires d'outre-mer, particulièrement les individus qui</p> | <p>Encourage la France à renforcer les efforts dans la lutte contre le racisme et dans la protection des migrants.</p> | | <p>La situation dans les prisons connaît aujourd'hui un véritable moment de retournement. La France agit de deux façons :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Par une réforme pénitentiaire ; 2. Par une réforme de l'aménagement des peines avec une nouvelle approche aux |

| Pays | Commentaires positifs | Commentaires critiques | Questions | Recommandations (incl questions sous forme de recommandations) | Références au rapport national/ Compilation des documents officiels de l'ONU/ Résumé des contributions d'autres parties prenantes | Réponses de l'Etat sous examen |
|----------------|---|------------------------|---|---|---|--|
| | | | subissent des conséquences des tests nucléaires ? | | | sanctions. Le problème de la surpopulation carcérale est en train d'être corrigée. Toutefois, la France continuera les réformes. Des établissements spécialisés pour les mineurs ont aussi été mis en place. Tous les mineurs incarcérés sont dans les établissements spécialisés où l'on privilégie une approche éducative. |
| Albanie | Décrit la France comme la patrie des droits de l'homme et estime qu'elle peut servir d'exemple pour les autres pays ; | | | Note avec intérêt para. 13 du rapport qui explique les raisons pour laquelle la France n'a pas ratifié la CMW. Dans ce contexte, elle | | |

| Pays | Commentaires positifs | Commentaires critiques | Questions | Recommandations (incl questions sous forme de recommandations) | Références au rapport national/ Compilation des documents officiels de l'ONU/ Résumé des contributions d'autres parties prenantes | Réponses de l'Etat sous examen |
|-----------------|---|------------------------|---|---|---|---|
| | Reconnait aussi le rôle que la France a joué dans l'adoption de la CED. | | | encourage la France, lors de sa présidence de l'UE, de soulever la question de l'immigration devant l'UE et d'œuvrer activement pour l'adoption d'un pacte relatif à l'immigration. | | |
| Cameroun | Reconnait les efforts déjà fournis. | | Demande plus d'information sur les problèmes de coordination qui peuvent survenir de la multiplication des organes sur les droits de l'homme. Demande également plus d'information sur les réserves émises par la France et sur les conséquences de celles-ci sur | | | S'agissant de la coordination des diverses organes chargés de promouvoir les droits de l'homme , il va y avoir désormais une instance de coordination qui permettra une plus grande efficacité et accessibilité au public. |

| Pays | Commentaires positifs | Commentaires critiques | Questions | Recommandations (incl questions sous forme de recommandations) | Références au rapport national/ Compilation des documents officiels de l'ONU/ Résumé des contributions d'autres parties prenantes | Réponses de l'Etat sous examen |
|----------------|-----------------------|------------------------|--|---|--|---|
| | | | l'application des traités sur le plan national, notamment si elles atténuent l'effet des traités. | | | |
| Mexique | | | La France dispose-t-elle d'une étude indépendante et ouverte à tous sur la compatibilité du droit français avec les droits de l'homme au point de vue de la non-discrimination ? | Félicite la France pour son initiative dans la promotion d'un pacte sur l'immigration, et encourage la France de mettre les droits de l'homme au centre de ses efforts dans ce domaine ; Reconnait aussi l'engagement de la France en matière du droit pénal international, et l'encourage à revoir sa réserve au Statut de la Cour pénale internationale (CPI). | Encourage la France de répondre à la communication émise par le Rapporteur spécial sur la lutte contre le terrorisme le 26 avril 2006. | Concernant le terrorisme , la France essaie de marier deux impératifs : assurer la sécurité des citoyens et respecter les droits individuels. Cela se traduit par l'accord des mêmes garanties en droit commun aux personnes suspectées de terrorismes, avec très peu d'exceptions. La garde à vue peut effectivement être étendue jusqu'à six |

| Pays | Commentaires positifs | Commentaires critiques | Questions | Recommandations (incl questions sous forme de recommandations) | Références au rapport national/ Compilation des documents officiels de l'ONU/ Résumé des contributions d'autres parties prenantes | Réponses de l'Etat sous examen |
|---------------|--|--|--|--|--|---|
| | | | | | | jours, mais uniquement dans des circonstances particulières, notamment lorsqu'une action terroriste est imminente. Depuis l'adoption de cette loi, il y a eu seulement 1 cas sur 300 d'extension de la garde à vue à 6 jours. |
| Suisse | Salue les efforts de la France dans le domaine de la réintégration sociale des mineurs récidivistes ainsi que dans celui de la lutte contre la torture, et demande une copie du manuel mentionné dans le rapport | Exprime son inquiétude concernant les conditions difficiles dans de nombreux établissements pénitentiaires, surtout la surpopulation de ceux-ci. | Demande à la France d'indiquer les mesures prises afin de réduire la violence contre les femmes et d'introduire la poursuite d'office de tous les actes de violence conjugale et familiale. Voudrait plus | Recommande à la France de poursuivre ses efforts visant à favoriser la réintégration sociale des mineurs récidivistes. | Fait référence au rapport national et à la compilation des textes de la société civile qui décrivent une situation inquiétante concernant la violence contre la femme. Recommande | La France agit à la fois sur le plan législatif que sur les mentalités. On agit tout d'abord sur la mentalité de nos personnels, en particulier des forces de l'ordre qui bénéficient désormais d'une |

| Pays | Commentaires positifs | Commentaires critiques | Questions | Recommandations (incl questions sous forme de recommandations) | Références au rapport national/ Compilation des documents officiels de l'ONU/ Résumé des contributions d'autres parties prenantes | Réponses de l'Etat sous examen |
|------|-------------------------------|------------------------|---|--|---|---|
| | destiné au personnel médical. | | d'information sur les mesures que la France entend adopter dans un avenir proche pour remédier à ces problèmes, notamment d'indiquer une date pour la nomination d'un Contrôleur général des lieux de privation de liberté. Voudrait également plus d'information sur la nouvelle législation sur le durcissement des peines pour la récidive, surtout à l'égard des mineurs, et attire l'attention sur les conséquences que cette nouvelle approche pourrait | | également à la France de tenir compte des recommandations de la Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes sur le manque d'organisme pour recueillir de l'information sur la violence contre les femmes, en particulier sur les homicides qui résultent de la violence familiale. | meilleure formation pour l'accueil des femmes victimes de violence . On a aussi créé des cellules d'enquête spécialisées, assuré la présence des psychologues ou des organisations spécialisées dans les commissariats pour accueillir les victimes, et mis à disposition un numéro unique que toutes les victimes peuvent appeler. Une réponse législative a été mis en place avec les différentes lois sur la matière. Il y a également une campagne |

| Pays | Commentaires positifs | Commentaires critiques | Questions | Recommandations (incl questions sous forme de recommandations) | Références au rapport national/ Compilation des documents officiels de l'ONU/ Résumé des contributions d'autres parties prenantes | Réponses de l'Etat sous examen |
|-----------------|--|------------------------|--|--|---|--|
| | | | avoir sur un système carcéral déjà en difficulté. | | | médiatique pour sensibiliser le public. Il y a aussi des mesures spécifiques visant les femmes immigrées : la rédaction d'un guide visant spécifiquement le public issu de l'immigration. |
| Pays-Bas | Remercie la France pour ses efforts internationaux en faveur des droits de l'homme et pour son soutien au EPU ; Salue les engagements pris par la France : l'établissement des mécanismes divers afin de surveiller la mise en œuvre des recommandations des | | Demande plus d'information sur la participation des minorités à la vie publique. La France a-t-elle pris des mesures afin d'éviter le retour ou le refoulement d'un individu vers un pays tiers où il y a un risque de torture ou d'autre traitement cruel, inhumain ou | Recommande à la France de tenir le Conseil au courant des mesures prises dans l'amélioration des conditions dans les prisons en accord avec les recommandations des divers organes internationaux, et du travail accompli par les mécanismes de surveillance de la | Rappelle les préoccupations du Comité contre la torture (CAT) sur les conditions de détention dans les prisons français et demande à la France si un calendrier a été fixé pour l'adoption des réformes nécessaires pour remédier à la situation. | De nombreuses questions sur les garanties de non-refoulement ont été posées. A cet égard, la France s'assure que les demandeurs d'asile qui n'obtiennent pas le statut de réfugié ne sont pas renvoyés dans les pays où il y a des risques de torture et d'autres mauvais |

| Pays | Commentaires positifs | Commentaires critiques | Questions | Recommandations (incl questions sous forme de recommandations) | Références au rapport national/ Compilation des documents officiels de l'ONU/ Résumé des contributions d'autres parties prenantes | Réponses de l'Etat sous examen |
|--------------|--|------------------------|------------|--|--|---|
| | organes internationaux. | | dégradant. | mise en œuvre sur le plan national des recommandations des organismes internationaux. | Recommande à la France de créer, en accord avec les recommandations du CAT, un mécanisme afin d'assurer que l'individu est protégé contre tout risque de torture dans un pays tiers. | traitement par le biais d'un examen individuel et systématique qui précède tout renvoi. |
| Chine | Prend note des progrès dans la lutte contre le racisme et la xénophobie. | | | Attire l'attention sur les recommandations formulées par le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) sur l'égalité des sexes dans l'emploi, et encourage la France à suivre ces recommandations afin de garantir aux femmes un meilleur | | S'agissant de l'égalité homme-femme , la France admet que les écarts persistent. Pour éliminer cet écart, elle a adopté une politique volontariste qui consiste à supprimer ces écarts en cinq ans en négociant avec divers acteurs de chaque branche professionnelle. |

| Pays | Commentaires positifs | Commentaires critiques | Questions | Recommandations (incl questions sous forme de recommandations) | Références au rapport national/ Compilation des documents officiels de l'ONU/ Résumé des contributions d'autres parties prenantes | Réponses de l'Etat sous examen |
|-------------|--|------------------------|--|---|---|--|
| | | | | accès et des conditions d'emploi ainsi que la rémunération égale à celle des hommes.; Encourage également la France à adopter des mesures afin de favoriser l'accès au marché du travail pour les femmes handicapées. | | Au niveau de la vie politique , la France n'a pas encore atteint une parité parfaite mais il y a une parité légale. En ce qui concerne les personnes handicapées , des lois et des institutions ont déjà été mis en place afin d'assurer le respect de leurs droits. |
| Cuba | Reconnait la France comme source d'inspiration et d'idéaux révolutionnaires pour les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ; Prend note des mesures législatives et institutionnelles | | Attire l'attention sur la réserve formulée par la France à l'Article 4 de la <i>Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination raciale</i> (ICERD) et demande à la France d'éclaircir sa position | Recommande le retrait des réserves de la France, en particulier celle sur l'Article 4 du ICERD, et la continuation des efforts afin de respecter les droits des migrants dans n'importe quelle | | |

| Pays | Commentaires positifs | Commentaires critiques | Questions | Recommandations (incl questions sous forme de recommandations) | Références au rapport national/ Compilation des documents officiels de l'ONU/ Résumé des contributions d'autres parties prenantes | Réponses de l'Etat sous examen |
|-------------|--|-------------------------------|---|---|--|---------------------------------------|
| | prises dans les domaines des droits des femmes et des enfants ; de l'égalité et la lutte contre la discrimination. | | sur la liberté d'expression et sur la prohibition des organismes de propagande basé sur la supériorité raciale et incitant la haine raciale ; Fait référence au rapport national où la France explique sa position sur la CMW, notamment son opposition à celle-ci à cause de la non-distinction entre migrants dans une situation régulière et dans une situation irrégulière. Comment la France assure-t-elle le respect des droits des migrants, en particulier ceux dans une situation | situation. | | |

| Pays | Commentaires positifs | Commentaires critiques | Questions | Recommandations (incl questions sous forme de recommandations) | Références au rapport national/ Compilation des documents officiels de l'ONU/ Résumé des contributions d'autres parties prenantes | Réponses de l'Etat sous examen |
|---------------|---|--|---------------|---|---|---|
| | | | irrégulière ? | | | |
| Canada | Apprécie tous les efforts de la France. | Exprime l'avis que l'interdiction du port de signes religieux restreint la liberté religieuse et encourage la France à lever cette interdiction. | | Encourage également la France à revoir sa position à l'égard de la reconnaissance des droits des groupes minoritaires. Enfin, demande que la France donne plus d'information sur l'application de ses obligations internationales dans les territoires d'outre-mer, notamment dans ses rapports aux organes de traités. | Exprime sa préoccupation par rapport à la hausse des actes racistes et antisémites comme l'a remarqué le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD), et encourage la France à prendre des mesures préventives. | M Zimeray rappelle qu'il n'y a pas de loi sur le voile en France mais une loi sur les signes religieux distinctifs . La loi vise uniquement les signes religieux ostensibles dans les lieux publics conformément à la conception française de la laïcité. La même loi promeut des mesures éducatives sur la tolérance. S'agissant des effets de cette loi, elle a donné lieu à des débats passionnés mais à très peu d'applications. |

| Pays | Commentaires positifs | Commentaires critiques | Questions | Recommandations (incl questions sous forme de recommandations) | Références au rapport national/ Compilation des documents officiels de l'ONU/ Résumé des contributions d'autres parties prenantes | Réponses de l'Etat sous examen |
|-----------------|---|------------------------|---|--|---|--|
| Autriche | <p>Remercie la France pour son ouverture vers la société civile ; Reconnait l'engagement de la France en faveur des droits de l'homme dans le cadre régional et international ;</p> <p>Fait référence au grand nombre de lois et institutions qui témoignent de la volonté de la France de mettre en œuvre ses obligations internationales.</p> | | <p>Demande à la France plus d'information sur le fonctionnement et la coordination de divers mécanismes et organes sur la protection des droits de l'homme, et de décrire les relations de ceux-ci avec la CNCDH.</p> | | <p>Faisant référence à la récente visite de l'Expert indépendant sur les minorités et à ses recommandations concernant les droits individuels des membres des groupes minoritaires, l'Autriche trouve que ces recommandations sont en parfait accord avec la position de la France à l'égard de la minorité et recommande à la France de les mettre en œuvre.</p> | <p>M Zimeray revient sur la question des minorités en France et clarifie la conception française des notions de la minorité et de l'égalité ; La loi ne reconnaît pas les minorités, mais elle reconnaît les individus qui en sont membres. Elle prohibe toute discrimination à leur égard et toute atteinte à leurs droits. La France a des politiques ciblées pour les catégories de la population comme la population des milieux défavorisés.</p> |

| Pays | Commentaires positifs | Commentaires critiques | Questions | Recommandations (incl questions sous forme de recommandations) | Références au rapport national/ Compilation des documents officiels de l'ONU/ Résumé des contributions d'autres parties prenantes | Réponses de l'Etat sous examen |
|------------------|-----------------------|------------------------|--|--|---|--|
| Colombie: | | | <p>La Colombie demande à la France plus d'information sur le fonctionnement, les relations mutuelles, et les résultats des mécanismes qu'elle a mis en place afin de lutter contre les abus en détention.</p> <p>La France a aussi été invité à donner plus d'information sur ses diverses institutions pour garantir une condition adéquate dans les prisons.</p> | | | <p>La Commission de déontologie de la sécurité (CNDS) est indépendante et peut être saisie par des parlementaires ou s'autosaisir elle-même. Elle soumet un rapport annuel au Président ;</p> <p>Le rôle du Contrôleur général des prisons sera encore plus indépendant et pointu.</p> <p>Actuellement, le Gouvernement est en train d'examiner les candidatures à ce poste et va très prochainement rendre sa décision.</p> |
| Allemagne | | | | | Fait référence aux préoccupations | L'Allemagne a fait référence à l' Article |

| Pays | Commentaires positifs | Commentaires critiques | Questions | Recommandations (incl questions sous forme de recommandations) | Références au rapport national/ Compilation des documents officiels de l'ONU/ Résumé des contributions d'autres parties prenantes | Réponses de l'Etat sous examen |
|------|-----------------------|------------------------|--|--|--|--|
| | | | <p>Puisque le rapport ne contient pas d'information sur les droits collectifs des minorités, l'Allemagne demande plus d'information sur les mesures prises afin d'assurer le respect des droits des individus appartenant à des minorités.</p> | | <p>soulevées par le CAT et le Comité des droits de l'homme sur un prétendu système discrétionnaire de poursuite des affaires impliquant les forces de l'ordre, qui résulte à l'impunité virtuelle des accusés. En vue de cela, l'Allemagne interroge la France sur les mesures prises afin d'assurer le respect de ses obligations, notamment en vertu de l'Article 12 de l'ICCPR portant sur la libre circulation des personnes ? Fait également référence aux préoccupations</p> | <p>40 du Code de procédure pénale qui donne au procureur le devoir de juger de 'l'opportunité de poursuite'. Si le procureur décide de ne pas lancer une poursuite, les recours sont possibles. Il y a aussi la possibilité pour les gens qui s'estiment victimes de sanctions injustes en prison, comme l'isolement. Ces gens ont aussi droit à un avocat.</p> |

| Pays | Commentaires positifs | Commentaires critiques | Questions | Recommandations (incl questions sous forme de recommandations) | Références au rapport national/ Compilation des documents officiels de l'ONU/ Résumé des contributions d'autres parties prenantes | Réponses de l'Etat sous examen |
|---------------------------|--|------------------------|--|---|---|---|
| | | | | | soulévées par divers organismes internationaux sur la position de la France sur les droits collectifs des minorités. | |
| République Tchèque | Salue la prochaine ratification du <i>Protocole facultatif à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels (OPCAT)</i> et la création d'un mécanisme de surveillance. | | Concernant l'obligation de non-refoulement, quelles sont les mesures prises afin de s'assurer que les individus retournés aux 'pays sûrs' ne risquent pas la torture ? | Recommande à la France de se conformer aux mesures provisoires ordonnées par le CAT ; Recommande à la France d'assurer que les procédures de réunification familiale se déroulent le plus rapidement possible. | Fait référence aux recommandations faites par le Comité des droits de l'enfant (CRC), le Comité des droits de l'homme, et CERD sur la durée des procédures concernant la réunification familiale des réfugiés reconnus. | La liste des 'pays sûrs' est en permanence réexaminée. |
| États-Unis | | | Quel a été l'impact de la loi de 2004 sur les signes religieux ? Comment la France | | | |

| Pays | Commentaires positifs | Commentaires critiques | Questions | Recommandations (incl questions sous forme de recommandations) | Références au rapport national/ Compilation des documents officiels de l'ONU/ Résumé des contributions d'autres parties prenantes | Réponses de l'Etat sous examen |
|------------------|--|------------------------|---|--|---|---|
| | | | assure-t-elle l'intégration des enfants exclus de l'école à cause de cette loi ? Combien d'enfants et enseignants ont été expulsés ou licenciés ? | | | |
| Argentine | Reconnait la grande contribution de la France à l'élaboration de la CED, | | | Encourage la France de ratifier la CED. | | |
| Sénégal | | | | Encourage la France de ratifier la CMW ; Encourage également la France de continuer d'aider les autres pays à respecter les droits de l'homme, notamment par l'assistance au développement et la coopération | | La ratification de la CMW : M Zimeray réitère le reproche fait par la France à ce texte de ne pas faire la différence entre les travailleurs migrants en situation légale et ceux dans une situation irrégulière. |

| Pays | Commentaires positifs | Commentaires critiques | Questions | Recommandations (incl questions sous forme de recommandations) | Références au rapport national/ Compilation des documents officiels de l'ONU/ Résumé des contributions d'autres parties prenantes | Réponses de l'Etat sous examen |
|---------------|------------------------------|-------------------------------|---|--|--|--|
| | | | | internationale. | | La France ne rejette pas toutes les dispositions de ce traité ; en fait, de nombreuses dispositions se trouvent déjà inscrite dans la loi française. La ratification de ce texte doit se faire au niveau européen car l'immigration est devenue une compétence européenne. |
| Brésil | | | Comment la France évalue-t-elle l'impact de la loi sur le port de signes religieux sur la pluralité des religions ? | Encourage la France à ratifier le OPCAT ; Encourage également la France à nommer le Contrôleur général des prisons afin d'assurer la qualité et l'indépendance des investigations. | | |
| Qatar | Souligne que la | | Quelles mesures ont | | | |

| Pays | Commentaires positifs | Commentaires critiques | Questions | Recommandations (incl questions sous forme de recommandations) | Références au rapport national/ Compilation des documents officiels de l'ONU/ Résumé des contributions d'autres parties prenantes | Réponses de l'Etat sous examen |
|-------------|---|---|---|--|--|---------------------------------------|
| | France a une grande tradition des droits de l'homme et a contribué tant aux normes qu'aux institutions internationales. | | été prises afin de garantir l'égalité et la non-discrimination à l'égard des migrants ? Quelle a été son expérience du point de vue du respect des droits de l'homme pendant la lutte contre le terrorisme ? Comment établit-elle l'équilibre entre la liberté d'expression et la protection de la liberté des religions? | | | |
| Inde | | Se préoccupe du fait que la loi sur le port des signes religieux touche particulièrement certains groupes et demande à la France de décrire ce qu'a été son expérience dans | | Attire l'attention sur les recommandations du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme de minorités et encourage la France de procéder à la mise en œuvre de celles- | | |

| Pays | Commentaires positifs | Commentaires critiques | Questions | Recommandations (incl questions sous forme de recommandations) | Références au rapport national/ Compilation des documents officiels de l'ONU/ Résumé des contributions d'autres parties prenantes | Réponses de l'Etat sous examen |
|-------------------|---|--|-----------|--|---|--|
| | | la mise en œuvre de cette loi. | | ci . | | |
| Bangladesh | Note que la France est synonyme de liberté et doit donner l'exemple quant à la mise en œuvre des droits de l'homme. | Au sujet de l'immigration, la France semble favoriser une politique d'assimilation plutôt qu'une politique d'intégration et en conclue qu' <i>il faut être français pour vivre en France.</i> Le Bangladesh encourage la France à donner plus d'attention aux problématiques liées à l'immigration et à revoir la loi 2004-288 ou la loi sur le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les | | | | La question de la loi sur les signes religieux : d'abord, il ne faut pas être français pour vivre en France. Huit pour cent de la population est étranger (en situation régulière). Concernant la loi, il n'y a eu que deux cas d'expulsion. Plus de deux ans après son adoption, cette loi a eu 'un effet apaisant'. |

| Pays | Commentaires positifs | Commentaires critiques | Questions | Recommandations (incl questions sous forme de recommandations) | Références au rapport national/ Compilation des documents officiels de l'ONU/ Résumé des contributions d'autres parties prenantes | Réponses de l'Etat sous examen |
|-------------------|---|---|---|---|--|---------------------------------------|
| | | écoles, collèges et lycées publics car cette loi a eu des conséquences graves ; Soulève également la question de la hausse de la traite des femmes et des enfants et de l'exploitation sexuelle qui y est intimement liée. | | | | |
| Mauritanie | | | Demande plus d'information sur les deux conventions cadres signées par la France pour renforcer la lutte contre le racisme. | | | |
| Indonésie | Salue les efforts de la France dans la réalisation des droits économiques, sociaux et culturels | Attire l'attention sur le rapport de la Commission islamique des droits de l'homme (ICHR) : | Quelles mesures vont être prises afin d'améliorer les conditions de détention, le | | | |

| Pays | Commentaires positifs | Commentaires critiques | Questions | Recommandations (incl questions sous forme de recommandations) | Références au rapport national/ Compilation des documents officiels de l'ONU/ Résumé des contributions d'autres parties prenantes | Réponses de l'Etat sous examen |
|----------------------|--|---|--|--|---|---|
| | ainsi que son soutien à la société civile. | selon lequel seulement 43 cas de discrimination ont été traités. Attire également l'attention sur le fait que le châtement corporel est légal dans le domicile. | traitement des réfugiés et demandeurs d'asile, ainsi que le traitement des femmes migrants cherchant la réunification familiale ? Quelles mesures seront prises pour lutter contre la discrimination et rendre la justice aux victimes de discrimination? | | | |
| Suède | | Exprime sa préoccupation au sujet des conditions et de la durée de la détention. | Quelles mesures sont prises afin d'abrégier la durée des procédures et limiter la durée de la garde à vue ? | | | |
| Côte d'Ivoire | | Attire l'attention sur la situation dans le Centre de rétention | Comment la France entend-elle assurer le respect de ses | Recommande vivement à la France de cesser d'utiliser | | L'utilisation du pistolet électrique : cette nouvelle arme |

| Pays | Commentaires positifs | Commentaires critiques | Questions | Recommandations (incl questions sous forme de recommandations) | Références au rapport national/ Compilation des documents officiels de l'ONU/ Résumé des contributions d'autres parties prenantes | Réponses de l'Etat sous examen |
|------|-----------------------|---|--|--|---|--|
| | | <p>de Mayotte : soulève le fait qu'il y a eu des allégations de mauvais traitement des détenus. Attire aussi l'attention sur l'utilisation des armes à impulsion électrique dans certains centres pénitentiaires.</p> | <p>obligations internationales dans le Centre de Mayotte ?</p> | <p>les pistolets électriques.</p> | | <p>n'est pas fatale et elle est utilisée seulement dans les cas particulièrement violents ou difficiles. Les personnes qui les utilisent suivent une formation spécifique.</p> <p>L'immigration clandestine dans les territoires d'outre-mer : M Zimeray admet que le problème est grave, notamment à Mayotte. Cela s'explique par l'attraction du niveau de vie et de protection sociale en France. Les conditions dans les centres de rétention</p> |

| Pays | Commentaires positifs | Commentaires critiques | Questions | Recommandations (incl questions sous forme de recommandations) | Références au rapport national/ Compilation des documents officiels de l'ONU/ Résumé des contributions d'autres parties prenantes | Réponses de l'Etat sous examen |
|--------------------|---|---|---|--|---|--|
| | | | | | | sont difficiles, mais il y a des projets pour des réformes. En ce qui concerne les droits des détenus, ceux-ci jouissent des mêmes droits sur tout le territoire national. |
| Royaume-Uni | Salue la politique de la France à l'égard des villes défavorisées qui permet de combattre la discrimination dans l'emploi et l'éducation. Salue les efforts afin d'améliorer les conditions carcérales, notamment la création du poste de Contrôleur général des prisons. | Fait référence aux allégations de l'emploi de force excessif par la police, en particulier dans les centres de détention et de rétention pour les migrants. | Voudrait savoir si la France dispose d'un budget suffisant pour la concrétisation de sa politique à l'égard de villes défavorisées et si les mesures vont assez loin afin de traiter les causes profondes de l'inégalité et de la discrimination envers les groupes défavorisés. Quelles mesures sont prises afin d'assurer | Recommande à la France de mieux appliquer les règles existantes sur la non-discrimination et de recueillir des informations et statistiques sur les minorités ethniques. Souhaite que la France passe au stade de la nomination du Contrôleur général des prisons. Recommande plus d'efforts dans la | Fait référence au rapport de la CNCDH qui indique une baisse considérable des incidents racistes depuis 2005. | Sur la 'politique de la ville' ou l'ensemble du dispositif d'aide pour les quartiers défavorisés, M Zimeray admet que les mesures ne sont pas suffisantes mais que les efforts continuent. Le logement est l'un des aspects principaux de ce programme. Concernant les |

| Pays | Commentaires positifs | Commentaires critiques | Questions | Recommandations (incl questions sous forme de recommandations) | Références au rapport national/ Compilation des documents officiels de l'ONU/ Résumé des contributions d'autres parties prenantes | Réponses de l'Etat sous examen |
|--------------|--|---|--|---|---|---|
| | | | <p>que le secteur public est représentatif de la diversité de la population ? Quelles mesures concrètes sont prévues pour la modernisation et amélioration des prisons, en particulier pour les mineurs ?</p> | <p>sensibilisation des officiers de police aux droits de l'homme.</p> | | <p>statistiques ou le comptage des minorités ethniques, M Zimeray souligne que la HALDE et le Conseil constitutionnel ont choisi de ne pas faire ce genre de comptage. La France considère qu'elle peut respecter la diversité ethnique sans pour autant procéder à un comptage ethnique qui peut par ailleurs engendrer des effets pervers.</p> |
| Tchad | <p>Note la signature par la France de deux conventions cadres sur la discrimination et souhaite que la</p> | <p>Observe que depuis quelques années la politique sur l'immigration se durcit, surtout à</p> | <p>Comment la France entend-elle agir en conformité avec les droits de l'homme en ce qui concerne</p> | | | <p>La France veut maîtriser l'immigration, favoriser l'intégration des</p> |

| Pays | Commentaires positifs | Commentaires critiques | Questions | Recommandations (incl questions sous forme de recommandations) | Références au rapport national/ Compilation des documents officiels de l'ONU/ Résumé des contributions d'autres parties prenantes | Réponses de l'Etat sous examen |
|-------------|---|--|--|--|---|--|
| | France continue dans cette voie ; Exprime sa satisfaction avec la création de divers organes pour la protection des droits de l'homme. | l'égard des Africains, et remarque une multiplication de renvois. Soulève également l'affaire de l'Arche de Zoé qui démontre les failles du système de protection des droits de l'enfant. | l'immigration ? Quelles mesures sont prises afin d'éviter que l'affaire de l'Arche de Zoé ne se reproduise pas de nouveau ? | | | immigrants et encourager l'immigration choisie. L'un des instruments de cette politique est le 'contrat d'accueil et d'intégration'. M Zimeray ne s'exprime pas sur l'affaire de l'Arche de Zoé mais souligne qu'il n'y a pas de faille dans les poursuites en France. |
| Iran | | | | Recommande à la France de mettre un terme aux violations signalées par divers mécanismes internationaux, en particulier en ce qui concerne la discrimination | Partage les préoccupations des divers mécanismes internationaux concernant les violations des droits de l'homme en France, notamment la persistance de la | |

| Pays | Commentaires positifs | Commentaires critiques | Questions | Recommandations (incl questions sous forme de recommandations) | Références au rapport national/ Compilation des documents officiels de l'ONU/ Résumé des contributions d'autres parties prenantes | Réponses de l'Etat sous examen |
|--------------|---|------------------------|--|--|---|---|
| | | | | raciale, la violation des droits des migrants et les atteintes à la liberté religieuse. | discrimination, la situation défavorable des femmes migrants, l'impact disproportionné de la loi 2004-288 sur les minorités religieuses, les mauvaises conditions dans les prisons, le mauvais traitement des étrangers par les forces de l'ordre, les incidences de violence contre les femmes, la traite des femmes et des enfants, et les allégations de torture dans la lutte contre le terrorisme. | |
| Japon | Reconnait le rôle important de la France pour la promotion des droits | | Quels remèdes efficaces sont prévus par la France au bénéfice des victimes | Encourage la France à retirer ses réserves à la <i>Convention sur l'élimination de toute</i> | Malgré les nombreuses mesures législatives renforçant la lutte | La traite des femmes et des enfants : la prostitution est au |

| Pays | Commentaires positifs | Commentaires critiques | Questions | Recommandations (incl questions sous forme de recommandations) | Références au rapport national/ Compilation des documents officiels de l'ONU/ Résumé des contributions d'autres parties prenantes | Réponses de l'Etat sous examen |
|------|---|------------------------|---|--|---|--|
| | de l'homme sur la scène internationale. | | <p>du racisme et de la xénophobie ? Quelles mesures sont prises afin d'assurer le droit de travailler et le droit à l'éducation des migrants et des membres de leur famille ? Dans le cadre de la déportation des immigrés illégaux, quelles considérations sont faites du droit à la scolarité des enfants ? Comment la France combat-elle le trafic des femmes et des enfants ?</p> | <p><i>forme de discrimination contre les femmes</i> (CEDAW).</p> | <p>contre la discrimination, le Bureau International de Travail (BIT) et le CERD ont exprimé leurs inquiétudes face aux incidents racistes et xénophobes. Le CEDAW et le CRC ont exprimé leur appréhension sur la question du trafic des femmes et enfants.</p> | <p>centre de cette préoccupation. L'exploitation de la prostitution est lourdement pénalisée. Un système de protection des témoins et des victimes a été mis en place. Une baisse très nette de ces activités et un démantèlement significatif des réseaux ont déjà été observés. Les réserves aux traités internationaux : la France envisage de modifier ses déclarations relatives au <i>Pacte international relatif aux droits civils et</i></p> |

| Pays | Commentaires positifs | Commentaires critiques | Questions | Recommandations (incl questions sous forme de recommandations) | Références au rapport national/ Compilation des documents officiels de l'ONU/ Résumé des contributions d'autres parties prenantes | Réponses de l'Etat sous examen |
|-------------------|---|------------------------|--|---|---|--|
| | | | | | | <i>politiques.</i> |
| Guatemala | Salue ses efforts dans la lutte contre la discrimination. | | Voudrait savoir comment fonctionne la HALDE et si elle est représentée dans tout le territoire français ; Voudrait aussi savoir comment la France entend mettre en œuvre la <i>Déclaration Universelle des droits des peuples indigènes</i> , surtout dans ses territoires d'outre-mer. | Recommande à la France de tenir compte des recommandations du CERD au sujet de la lutte contre la discrimination raciale et de prendre des mesures préventives afin d'assurer que les incidents racistes, surtout ceux impliquant les forces de l'ordre, ne se reproduisent plus. | CERD | La HALDE est indépendante et efficace. Elle a aujourd'hui pris une place importante dans la société et possède les moyens de son action. Elle se concentre sur les discriminations basées sur l'origine et dans l'emploi. |
| Djibouti | Salue son engagement vers les pays de la francophonie. | | Quelles sont les mesures prises pour résoudre les problèmes liés aux banlieues défavorisés ? | | | |
| Madagascar | Félicite la France pour la préparation de ses magistrats en | | Est-ce que les magistrats en exercice bénéficient | | Fait référence au para. 39 du rapport qui mentionne une | Le racisme est un délit sévèrement réprimé en loi |

| Pays | Commentaires positifs | Commentaires critiques | Questions | Recommandations (incl questions sous forme de recommandations) | Références au rapport national/ Compilation des documents officiels de l'ONU/ Résumé des contributions d'autres parties prenantes | Réponses de l'Etat sous examen |
|--------------|--|------------------------|---|--|--|--|
| | les sensibilisant aux questions liées au racisme. | | d'une formation similaire sur le racisme ? Est-ce que dans la pratique les violations des traités internationaux auxquels la France est partie sont justiciables ? | | formation pour les élèves magistrat qui est axée sur la lutte contre le racisme et la décimation. | française.L'approche adoptée par la France d'une part réprime l'incitation à la haine raciale et, de l'autre, tolère toute forme de critique. Les magistrats bénéficient d'une formation spécifique sur la discrimination et le racisme. |
| Haïti | Apprécie l'abolition de la peine de mort en toute circonstance ainsi que les mesures prises afin de mieux protéger les enfants, en accord avec les <i>Protocoles facultatifs à la Convention sur les droits des enfants.</i> | | | Recommande que la France intensifie ses efforts dans la lutte contre le racisme. | Fait référence à un rapport de l'Amnesty International concernant le nombre élevé de femmes victimes de violence conjugale en France.L'Haïti demande à la France d'expliquer la hausse depuis 2002 du nombre de femmes tuées par leurs | |

| Pays | Commentaires positifs | Commentaires critiques | Questions | Recommandations (incl questions sous forme de recommandations) | Références au rapport national/ Compilation des documents officiels de l'ONU/ Résumé des contributions d'autres parties prenantes | Réponses de l'Etat sous examen |
|-----------------|---|---|--|--|--|---------------------------------------|
| | | | | | partenaires. | |
| Slovénie | Note avec satisfaction le progrès fait dans la représentation des femmes aux postes élus. | | Comment la France a-t-elle pu obtenir un tel progrès dans la représentation des femmes aux postes élus ? | Recommande que la France applique une perspective de genre dans la suivie des recommandations issues de l'EPU. | | |
| Russie | | Constata le manque d'information sur la mise en œuvre des obligations internationales dans les territoires d'outre-mer. | Quelle est la motivation derrière le maintien des réserves aux traités internationaux ? | Recommande que la France retire ses réserves aux traités internationaux ; Recommande que la France trouve un moyen de garantir tous les droits individuels des personnes appartenant à des minorités ; Recommande également que soit incluses dans le rapport national des informations concernant les | | |

| Pays | Commentaires positifs | Commentaires critiques | Questions | Recommandations (incl questions sous forme de recommandations) | Références au rapport national/ Compilation des documents officiels de l'ONU/ Résumé des contributions d'autres parties prenantes | Réponses de l'Etat sous examen |
|-----------------------|--|-------------------------------|--|---|--|---------------------------------------|
| | | | | territoires d'outre-mer. | | |
| Philippines | Note avec satisfaction la création de nombreuses institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme. | | Voudrait savoir comment la France entend réduire l'écart salarial entre les sexes et lutter contre la ségrégation professionnelle. | Recommande que la France continue ses efforts en faveur des femmes migrants. | | |
| Afrique du sud | | | Demande plus d'information sur les mesures prises pour améliorer la situation des migrants et des groupes d'origine migrante dans les domaines de l'emploi, de l'éducation, et de l'accès au logement. Quelles sont les meilleures pratiques dans ce domaine ? | Recommande que la France prenne toutes les mesures nécessaires afin d'assurer aux femmes migrants l'accès aux services sociaux de base. | Le CERD a exprimé son inquiétude quant à la situation des femmes migrantes qui souffrent parfois d'une double discrimination. | |

| Pays | Commentaires positifs | Commentaires critiques | Questions | Recommandations (incl questions sous forme de recommandations) | Références au rapport national/ Compilation des documents officiels de l'ONU/ Résumé des contributions d'autres parties prenantes | Réponses de l'Etat sous examen |
|------------------|---|-------------------------------|--|---|--|---------------------------------------|
| Australie | Salue le fait que la France compte la lutte contre la violence conjugale parmi ses priorités. | | Demande plus d'information sur les mesures prises afin de lutter contre toute forme de violence contre les femmes, en particulier la violence conjugale. | | Fait référence à l'inquiétude exprimée par la Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes concernant l'absence d'une organe spécifique pour documenter les cas de violence conjugale. | |

Adoption du rapport [19 mai 2008/15h]

L'Italie a présenté le rapport sur l'EPU de la France au nom des membres de la troïka. Elle a félicité la France pour son engagement dans la promotion et la protection des droits de l'homme et l'a remercié pour la qualité de son rapport, sa transparence, et son esprit de coopération tout au long de la procédure. L'Italie a en outre remercié les autres délégations pour leur active participation, ainsi que le Secrétariat pour sa grande efficacité. Il a ensuite relevé une petite modification rédactionnelle au point 22 (paragraphe 60) du projet de texte concernant la recommandation du Mexique.

Le rapport sur la France contient les éléments suivants :

- la synthèse des éléments essentiels du rapport national et de la présentation de M Zimeray ;
- le résumé des interventions des 40 délégations qui ont participé au dialogue ;
- 33 recommandations issues des discussions.

Au nom de la délégation française, M Jean-Baptiste Mattei, Représentant permanent de la France auprès des Nations-Unies à Genève, a remercié les délégations pour la qualité et la franchise du dialogue, les membres de la troïka pour leur accompagnement, et le Secrétariat pour son soutien. Il a affirmé que la France prend note et examinera avec attention les nombreuses recommandations qui lui ont été adressées. Il a informé le Groupe de travail que les réponses et commentaires de la France seront transmises à l'occasion de l'examen du rapport final lors de la 8^{ème} session du Conseil en juin 2008. Il a en outre souligné l'intention de la France de poursuivre le dialogue constructif engagé dans le cadre du mécanisme de l'EPU et d'en tirer le plus grand bénéfice dans le but de renforcer le respect des droits de l'homme en France. Enfin, il a rappelé les engagements que la France a pris à ce titre.

M Boudewijn Van Eenennaam, Vice-président du Conseil, a rappelé aux délégations qu'elles ont jusqu'au 2 juin 2008 à 18h pour soumettre suggestions ou des changements éditoriaux au Secrétariat. Le rapport a été adopté par le Group de travail par consensus.

COUNCIL MONITOR STAFF

Paul Dziatkowiec, Human Rights Officer
Eléonore Dziurzynski, Communications Officer
Chantal Mutamuriza, Human Rights Officer
Michael Ineichen, Human Rights Officer
Vanessa Jackson, Human Rights Officer
Yuri Saito, Fellow
Gareth Sweeney, Deputy Manager
Katrine Thomasen, Manager

Author of this report

Sofia Cordero, Intern

ABOUT THE PUBLICATION

The Council Monitor forms part of the Human Rights Monitor Series produced by ISHR. It provides you with information about all the key developments at the Human Rights Council, including Daily Updates during the session of the Council, an Overview of the session, briefings and updates on the major issues of concern in the transition from the Commission on Human Rights to the Council and other key reports. It is currently an online publication that can be found at www.ishr.ch

SUBSCRIPTION

If you wish to receive the Council Monitor Daily Updates by e-mail during the Council session, please e-mail information@ishr.ch with 'subscribe' in the subject line. Your e-mail address and personal information will not be shared or sold to any third parties. We may from time to time send you a notification about other publications in the Human Rights Monitor Series that you may be interested in downloading or subscribing to.

COPYRIGHT, DISTRIBUTION AND USE

Copyright © 2008 International Service for Human Rights

Material from this publication may be reproduced for training, teaching or other non-commercial purposes as long as ISHR is fully acknowledged. You can also distribute this publication and link to it from your website as long as ISHR is fully acknowledged as the source. No part of this publication may be reproduced for any commercial purpose without the prior express permission of the copyright holders.

ISHR accepts no responsibility for any inaccuracies arising from or connected to unapproved or unofficial translations of its publications or parts thereof.

DISCLAIMER

While every effort has been made to ensure the accuracy and reliability of the information contained in this publication, ISHR does not guarantee, and accepts no legal liability whatsoever arising from any possible mistakes in the information reported on, or any use of this publication. We are however happy to correct any errors you may come across so please notify information@ishr.ch.